

# SHERADUPLICA-HARD

## MODE D'EMPLOI

### 1. Indications

SHERADUPLICA-HARD est un silicone malléable par condensation et par addition spécialement conçu pour le laboratoire. Il est approprié pour les clés, les mordus de contrôles, les modèles pour les prothèses en réparation et pour isoler les dents contre le plâtre dans le moufle.

### 2. Notes

- Nous recommandons le port de gants en nitrile
- Les gants en latex ne conviennent pas pour le mélange.
- Fermer les boîtes immédiatement après utilisation.
- Le couvercle et la cuillère de dosage ne doivent jamais être mélangés.
- Le rapport de mélange doit être strictement respecté afin d'obtenir les temps de prise spécifiés.
- Le silicone durci est résistant à l'ébullition.

### 3. Instructions de traitement

- Retirer les deux composants des boîtes à l'aide des cuillères de dosage correspondantes.
- Doser la base et le catalyseur dans un rapport de 1:1 et mélanger rapidement les composants jusqu'à ce que le mastic ne présente plus de stries (environ 30 secondes).

### 4. Données techniques (temps donnés pour une température de 23°C)

Temps de malaxage	env. 30 secondes
Temps de manipulation	env. 1,5 minutes
Temps de prise	env. 4 minutes
Dureté Shore A (après 24 heures)	95

### 5. Stockage

Conserver le récipient hermétiquement fermé.  
Conserver dans un endroit frais et sec.

### 6. Élimination des déchets

Éliminer le matériel conformément aux réglementations officielles.

### 7. Garantie

SHERA Werkstoff-Technologie GmbH est certifié DIN EN ISO 13485 et garantit une première qualité à ses produits, grâce aux contrôles effectués en permanence à tous les stades de la production. Nos modes d'emploi se basent sur nos tests en laboratoires et sur nos expériences. Les données techniques sont indicatives mais peuvent être obtenues en suivant absolument à la lettre ce mode d'emploi. L'utilisateur est seul responsable de la façon dont il emploie les produits. Nous ne pouvons être tenus responsables des abri insatisfaisants, étant donné que nous n'avons aucune influence sur la mise en oeuvre des produits. Les dédommagements, qui toutefois peuvent s'effectuer, se limitent uniquement à la valeur commerciale du produit.

